



L'Argument ➔ Fiche technique

L'argument est un paragraphe de dix à vingt lignes, qui développe une idée unique (1), laquelle valide un point de vue (ou thèse) sur un sujet.

Il est classé logiquement avec d'autres arguments qui entretiennent un point commun avec lui (= *Idées Principales*)

Il fait donc intersection avec les mots principaux de la thèse et de son idée principale.

Il contient un vocabulaire spécifique, plus affirmatif (2), plus subjectif (3), et plus exagéré que la normale.

Les différents arguments doivent être **très pertinents** par rapport à la thèse ; et aussi être **thématiquement variés** et **techniquement variés** (utilisez quelques topiques : *argument d'autorité, témoignages, données chiffrées...*)

L'argument se compose de quatre parties :

- 1. Un **lien** – précédé d'un **alinéa** - qui sépare tout en rattachant logiquement l'argument à ce qui précède, et qui correspond au rapport logique effectif qui unit les deux arguments successifs (ce lien peut s'établir avec des conjonctions de coordination ou leurs synonymes, des indicateurs spatio-temporels, des « numéroteurs », etc.)
- 2. Le **résumé** très clair du futur paragraphe argumentatif (en **une phrase**) :
 - Pour éviter tout hors sujet, ce résumé doit obligatoirement faire intersection à la fois avec les mots principaux de la thèse (= *Idée Générale*) et avec l'idée de l'*Idée Principale* correspondante ;
 - Ce résumé contient aussi **une nouvelle idée**, qui est **une raison qui valide la thèse** (pour vérifier au brouillon que c'est bien le cas, on intercale « **PARCE QUE** » entre la thèse et le résumé de l'argument).
- 3. L'**explication** de ce résumé : le résumé - par définition - ne disant que le strict minimum et l'essentiel, il est nécessaire de l'expliquer. C'est-à-dire d'effectuer deux démarches :
 - Développer pour expliquer complètement ce qu'il signifie en lui-même,
 - **Mais aussi et surtout expliquer en quoi il valide la thèse.**
- 4. La **preuve** de ce résumé : pour emporter définitivement l'adhésion de celui qu'on cherche à convaincre, expliquer ne suffit pas :
 - Il faut donner des éléments précis, matériels et tangibles – **si possible incontestables** – pour prouver à l'argumenté qu'on a raison de défendre la thèse : **ce qui n'est possible qu'en utilisant des FAITS CONCRETS** (des faits historiques, des faits d'actualité...), **des NOMS, des DATES, des LIEUX, des CHIFFRES, des POURCENTAGES, des CITATIONS, des EXTRAITS DE CORPUS, des EXTRAITS LITTÉRAIRES, des EXTRAITS DE LOIS**, etc.
 - En rédigeant la preuve, **un commentaire est nécessaire pour montrer en quoi cette dernière prouve l'argument.**

(1) C'est pourquoi il ne peut pas y avoir de mot de liaison (annonceur d'une idée supplémentaire) à l'intérieur du libellé du résumé de l'argument.

(2) Termes de certitude, ton assuré : « *assurément* » ; « *je ne doute pas un instant que...* » ; « *à l'évidence* » ; etc.

(3) Adverbes, adjectifs = termes de jugement